Envoyé en préfecture le 30/06/2025
Reçu en préfecture le 30/06/2025
Publié le
ID : 081-268101060-20250626-14_2025-DE

Graulhet
Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT
Registre des délibérations
Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale

SEANCE DU 26 JUIN 2025

Délibération n°14/2025

OBJET :

DECISION MODIFICATIVE N°01
Résultats 2024
SECTIONS INVESTISSEMENT - FONCTIONNEMENT
RESIDENCE AUTONOMIE - BP 2025

Date de convocation : 19/06/2025	Nombre de membres en exercice : **17**
Présents : 9	Votants : 10

L'an 2025, le Jeudi 26 Juin, à 18 heures 00, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué, s'est réuni **en session ordinaire,** à l'Hôtel de Ville de GRAULHET, **sous la Présidence de Madame Michelle LAVIT, Vice-Présidente du C.C.A.S.**

Présents : 9
Mme Michelle LAVIT, Mme Marie-Paule SOLOFRIZZO, M. Olivier Bernard HABERMEYER M. Nicolas POSER, Mme Coralie DELON, Mme Elodie PEYRAU, , Mme Pernelle CLAPPIER, Mme Djamila SOARES PINTO, Mme Danièle DESERT.

Absents sans pouvoir : 7
M. Blaise AZNAR, Mme Mireille BOUTIN, M. Kamel BATAOUI Kamel, Mme Emilia DOS SANTOS FERRAO, Mme Jacqueline PECH, Mme Katia BALSTER-HALFORD, Mme Annie FABRIES.

Absents avec pouvoir :1
Mme Chantal LAFAGE (pouvoir à Mme Marie Paule SOLOFRIZZO)

ADOPTÈ À LA MAJORITÈ DES SUFFRAGES EXPRIMÈS

Envoyé en préfecture le 30/06/2025
Reçu en préfecture le 30/06/2025
Publié le
ID : 081-268101060-20250626-14_2025-DE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le vote du Budget Primitif de la Résidence Autonomie pour l'exercice 2025 adopté le 22 octobre 2024,

VU le Compte Administratif 2024 adopté le 27 Mars 2025, et le résultat d'investissement constaté en fin d'exercice 2024,

CONSIDERANT que des ajustements sont nécessaires afin de compléter les inscriptions budgétaires initiales,

OUÎ l'exposé du Président et après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'APPROUVER** la décision modificative ci-dessous,

RESIDENCE AUTONOMIE
DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2025

FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	NATURE	DÉSIGNATION	DEPENSES +	RECETTES +
002	002	Déficit reporté	13 049.40 €	
018	747	Subvention d'équilibre		13 049.40 €
	TOTAL		0	

FONCTIONNEMENT 13 049.40 € : - hébergement : 3 784.32 €
- repas : 652.48 €
- services collectifs : 8 612.60 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2025
Reçu en préfecture le 30/06/2025
Publié le
ID : 081-268101060-20250626-14_2025-DE

INVESTISSEMENT

CHAPITRE	NATURE	DÉSIGNATION	DEPENSES +	RECETTES +
001	001	Résultat excédent d'investissement reporté		3 644.13 €
21	2181	Installations générales	3 644.13 €	
	TOTAL		0	

- **DE DONNER** pouvoir au Président du C.C.A.S. pour l'exécution de la présente délibération et engager le C.C.A.S.

Pour extrait conforme.

La Vice-Présidente du CCAS, Michelle LAVIT.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GRAULHET 31300 TARN

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse - sis 68, rue Raymond IV BP 7007 - 31068 Toulouse Cédex 07 - dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »